

INTRODUCTION

Tardivement, les Canadiens et Canadiennes ont commencé à régler leur vision de l'avenir, un peu à la manière de l'observateur ajustant les deux lunettes de ses jumelles. D'une part, pendant trop longtemps et impitoyablement, ils ont été obnubilés par des ambitions et des revendications qui les ont divisés (surtout ceux d'entre eux qui appartiennent aux classes politiques), eux qui arrivent au deuxième rang dans le monde pour ce qui est de la qualité de vie.¹ D'autre part, la seconde lunette, celle qui est tournée vers le monde extérieur, s'est ouverte toute grande au cours des dernières années sur une étonnante succession de changements d'envergure mondiale qui, il n'y a pas à en douter, auront de formidables répercussions sur la population d'un des pays les plus «internationaux» de la planète.²

En principe, les Canadiens ont bien raison d'essayer d'aligner ces deux perspectives l'une par rapport à l'autre. En soi, rechercher la connaissance et la compréhension représente une louable démarche; en pratique, cependant, il semble que les protagonistes et ceux qui façonnent l'opinion soient en train d'utiliser le débat sur les dimensions internationales de «la crise canadienne» tout simplement comme une arme de plus dans leurs mesquines luttes intestines.

Dans le débat complexe et enflammé mené au pays, on a par trop dressé des analogies entre le Canada et d'autres communautés politiques et économiques en voie d'intégration ou de dislocation (la CE, l'Union soviétique, la Yougoslavie). Des gens sérieux ont évoqué la nécessité d'envisager l'impensable (à savoir que la raison et la non-violence ne l'emporteront pas nécessairement dans l'édification de l'avenir du Canada), dans l'espoir de contribuer ainsi à l'évitement du pire. D'autres ont alors tenté de présenter ce mode de pensée comme des menaces proférées ou esquissées (d'autres munitions pour les ennemis de la tradition canadienne enviable consistant à rechercher le compromis dans la paix). Fort heureusement, le Chef d'état-major de la Défense, le général John de Chastelain, a grandement attiré l'attention, avec ses propos rassurants, sur le respect rigoureux que les Forces canadiennes éprouvent pour les rôles que leur dévolue la Constitution et sur les limites qu'elle leur fixe, et pour la rigueur de leurs fonctions afférentes au maintien de l'ordre.³